

# Charte de JAdIDD

## Jeunesse active d'IDD

### Préambule

JAdIDD est une plateforme transnationale regroupant les jeunes des différentes associations du réseau IDD. Cette structure repose sur l'échange et la convivialité entre ses membres, qui s'inscrivent dans la dynamique de la solidarité internationale, de l'éducation au développement et à la citoyenneté.

Etant issu du réseau IDD, JAdIDD en respecte les principes, regroupés dans les différentes chartes établies. JAdIDD a pour vocation de mutualiser les énergies, de valoriser les initiatives des jeunes, avec une volonté forte d'allier la convivialité à la réalisation des projets portés par la dynamique jeune.

### Les valeurs du Pôle jeunes, nos fondamentaux

#### Article 1 Fonctionnement démocratique

La démocratie est l'essence même du réseau IDD. Il ne peut y avoir de développement sans démocratie respectueuse des droits humains. Pas de développement sans démocratie, et pas de démocratie sans libertés de choix, de pensée, d'expression... Et pas de pouvoir détenu et transmis par un groupe.

#### Article 2 Fonctionnement participatif

JAdIDD encourage la participation et l'investissement de tous. L'échange et le dialogue permet d'exprimer notre esprit d'ouverture et renforcer la prise en compte de tous les membres de JAdIDD.

#### Article 3 Egalité/parité

Les membres de JAdIDD adhèrent à titre personnel ou au titre de leur association membre du réseau IDD.

Tous les adhérents à JAdIDD sont égaux sans distinction de genre, de nationalité, d'association, de région de résidence ou d'âge.

L'égalité des genres ainsi que la parité homme/femme est l'un des principes fondamentaux de JAdIDD.

#### Article 4 Pas de prosélytisme

Chaque membre de JAdIDD s'engage à participer aux projets et aux débats dans un but désintéressé. De fait, toute forme de prosélytisme (politique, religieuse...) est pros-crite, de même que toute tentative de récupération, d'instrumentalisation ou encore d'influence qui soient éloignées de la philosophie impulsée par le pôle Jeunes.

#### Article 5 Inscription dans un réseau intergénérationnel : IDD

JAdIDD prend comme valeurs d'ancrage celles promulguées par la charte du développement solidaire d'IDD (Mehdia, 2008) qui précise que les valeurs fondamentales d'IDD reposent sur l'égalité, la responsabilité et l'engagement.

JAdIDD souhaite solliciter les savoir-faire et les compétences des "aînés" et ainsi positionner cette démarche dans un esprit d'échange et de dialogue.

JAdIDD n'a pas ambition à mettre des frontières entre les jeunes et les moins jeunes, mais de s'enrichir des expériences des uns et des autres pour mieux construire ensemble.

#### Article 6 Valoriser les initiatives du réseau et des associations membres

Afin que l'information circule et que chacun puisse se tenir informé de ce qui se fait, tant au sein du réseau que dans les associations membres, il est important que chaque structure communique sur ses valeurs et ses actions.

Les membres de JAdIDD s'engagent à relayer les informations inhérentes au pôle auprès de leurs associations respectives.

#### Article 7 Développement solidaire et migrations

La question des migrations en lien avec le développement et la solidarité avec les pays du Sud ne peut se concevoir sans l'implication des jeunes d'ici et de là-bas.

Le défi de JAdIDD, c'est de mener des actions concertées entre « ici et là-bas », animées sans cesse par la réflexion sur le rôle que les jeunes peuvent jouer dans le processus du développement solidaire. JAdIDD Facilite et développe une meilleure connaissance réciproque, un dialogue, et renforce la compréhension mutuelle entre les jeunes. Cela, afin de promouvoir le respect, à la base de chaque relation humaine, pour amener à favoriser un dialogue permanent entre le nord et le sud.

#### Article 8 L'éducation au développement (EAD) et à la citoyenneté

L'éducation au développement et la sensibilisation des jeunes d'ici et d'ailleurs est fondamentale. JAdIDD, dans le cadre de ses activités d'EAD, développe des cycles de rencontres par les jeunes et pour les jeunes, en vue de favoriser la transmission des valeurs de citoyenneté, de solidarité et d'ouverture.

Paris, le 21 novembre 2010